

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**Nom du produit :** EDUCATION ET DIALOGUE Part DB C  
**Code ISIN :** FR0014000M71  
**Initiateur du PRIIPS :** CHOLET DUPONT AM  
**Site Web :** www.cholet-dupont-am.fr  
**Contact :** +33 (0) 1 53 43 19 00  
**Autorité de tutelle de l'Initiateur du Produit :** L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)  
**Pays d'autorisation et agrément :** Ce produit est autorisé en France. Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.  
**Date de production du document :** 01/01/2023

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Fonds Commun de Placement (FCP)

**Durée :** La durée de placement recommandée dans l'OPC est 5 ans.

**Objectifs :** L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche de la performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur composite 40% de l'ESTER, 40% de l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Corporate 1-3 Year TR Index Value Unhedged et de 20% de l'Eurostoxx 50 dividendes réinvestis. Cet OPCVM est géré activement.

La stratégie d'investissement du FCP est basée principalement sur une allocation d'actifs déterminée par l'évolution économique internationale et par les opportunités présentées par les différentes classes d'actifs, avec une optique patrimoniale. La politique de gestion est donc opportuniste et discrétionnaire, avec un profil de risque évolutif permettant de limiter les risques à moyen terme. L'allocation retenue est de 20% de titres monétaires, 30% en actions et 50% en produits de taux. Néanmoins le gérant pourra s'éloigner de ces bornes.

La gestion du Fonds étant discrétionnaire, la répartition des actifs sera sans contrainte a priori, hormis une démarche d'exclusion (intégration positive) qui cible les entreprises dont une part non négligeable de l'activité (5% ou plus du chiffre d'affaires) porte atteinte à la dignité humaine (en particulier l'armement illégal, les jeux d'argent, la bioéthique, la pornographie, l'alcool, le tabac...). Un accent sera particulièrement mis sur les entreprises respectant la dignité humaine et agissant pour un développement économique et humain durable selon l'analyse de la SGP. Ainsi que sur l'ensemble de l'écosystème éducatif d'un individu tout au long de sa vie. Selon la société de gestion, des secteurs tels que les biotechnologies, seraient exclus de l'univers d'investissement.

Du fait de cette politique de gestion, l'exposition aux marchés actions pourra aller jusqu'à 100% de l'actif ; l'exposition aux obligations pourra également aller jusqu'à 100% de l'actif.

Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% au marché monétaire à travers des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement Monétaires et/ou des instruments du marché monétaire, en cas de manque d'opportunités sur les marchés actions jugées par le gérant.

Les investissements en actions porteront sur des entreprises de grandes (80%) et moyennes (20%) capitalisations de tous secteurs économiques. Mais nous pourrions investir également sur des petites capitalisations (5%) selon les opportunités détectées.

Les titres obligataires sélectionnés sont émis par des émetteurs privés et/ou publics et libellés en euro. La gestion est réalisée en titres de toutes catégories de notation. Le fonds pourra être investi à 10% maximum de l'actif net sur des titres émis dans des pays émergents et en particulier dans la zone Asie.

Le Fonds peut employer jusqu'à 35 % de l'actif sur des titres émis par un même émetteur public.

Le Fonds peut détenir 100 % de parts ou d'actions OPCVM, FIA ou fonds d'investissement, gérés par la société de gestion ou par des organismes extérieurs, dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Le risque de change pourra porter sur 30% de l'actif net du fonds.

Le Fonds peut investir :

- Jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM français et/ou européens qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement et de parts ou d'actions de FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement de droit étranger répondant aux critères fixés par l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Ces OPCVM et/ou FIA peuvent être gérés par la société de gestion ou par des organismes extérieurs.

**Nom du dépositaire :** CACEIS Bank

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC :** Le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques de l'OPC en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial sont disponibles gratuitement auprès de CHOLET DUPONT AM, 16 place de la Madeleine - 75008 Paris et sur le site www.cholet-dupont-am.fr.

**Affectation des sommes distribuables :**

- Affectation du résultat net : Capitalisation

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

**Faculté de rachat** : Les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés à tout moment ; ils sont centralisés au plus tard à 11 heures et sont exécutés sur la base de cette VL. Le fonds capitalise ses revenus et plus-values réalisées.

**Investisseurs de détail visés** : Tous souscripteurs et notamment les souscripteurs souhaitant investir dans un portefeuille diversifié mettant en place une gestion totalement discrétionnaire sur les marchés de taux et d'actions internationales.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

**Indicateur de risque :**



Période de détention recommandée :  
**5 ans**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur et qui ne sont pas mentionnés dans le prospectus :

- Risque de crédit

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

**Scénarios de performance :**

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénarios d'investissement pour 10 000,00 EUR		Sortie à 1 an	Sortie à 5 ans
Scénario de tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 751 €	6 974 €
	Rendement annuel moyen	-32,49%	-6,95%
Scénario défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 025 €	8 796 €
	Rendement annuel moyen	-9,75%	-2,53%
Scénario intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 888 €	9 947 €
	Rendement annuel moyen	-1,12%	-0,11%
Scénario favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 899 €	10 585 €
	Rendement annuel moyen	8,99%	1,14%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 18/03/2015 - 18/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 17/04/2014 - 17/04/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2012 - 30/11/2017

## Que se passe-t-il si CHOLET DUPONT AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

CHOLET DUPONT AM gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de CHOLET DUPONT AM serait sans effet sur les actifs du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps :**

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- que 10 000 EUR sont investis.

Scénarios d'investissement pour 10 000,00 EUR	Sortie à 1 an	Sortie à 5 ans
<b>Coûts totaux (en €)</b>	316 €	812 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,18%	1,59% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,5% avant déduction des coûts et de -0,1% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

#### Composition des coûts :

Le tableau ci-après indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 2,0% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	100 €
Coûts de transaction	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	18 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

#### Période de détention recommandée : 5 ans

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie de l'OPC, sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de CHOLET DUPONT AM :

Par courrier : CHOLET DUPONT AM, 16 place de la Madeleine - 75008 Paris ;

Par email : [info@cholet-dupont.fr](mailto:info@cholet-dupont.fr)

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse :

[www.cholet-dupont-am.fr](http://www.cholet-dupont-am.fr).

### Autres informations pertinentes

Un exemplaire papier du prospectus complet, des derniers documents périodiques, et du document précontractuel SFDR seront mis à disposition gratuitement sur demande. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de CHOLET DUPONT AM : [www.cholet-dupont-am.fr](http://www.cholet-dupont-am.fr). Vous trouverez également des informations sur les performances passées **au cours des 5 années passées**, à l'adresse suivante [www.cholet-dupont-am.fr/les-opcvm/](http://www.cholet-dupont-am.fr/les-opcvm/).